

Pôle opérations prévention
Groupement de mise en œuvre opérationnelle
Service opérations

Clermont-Ferrand, le

17 JUIL. 2015

Réf. : POP/GMOO/TL/KB/N° 806 /2015

Affaire suivie par :

Lieutenant Thierry LORIN

☎ : 04.73.98.69.60

☎ : 04.73.98.69.66

✉ : opération@sdis63.fr

NOTE DE SERVICE OPERATIONNELLE PERMANENTE NSP/OPS/2015/10

Objet : intervention sur véhicule nouvelle génération.

Dans le cadre du projet Quo Vadis, nous venons d'être informés par l'un de nos partenaires d'un retour d'expérience concernant le déclenchement intempestif d'un air bag thorax lors de l'intervention des secours.

Les faits se sont déroulés comme suit :

1. Cinétique de l'accident :

- Choc violent contre un arbre (choc 50/50)
- Une victime âgée de 60 ans
- Ensemble des airbags frontaux déployés

2. Véhicules concerné :

- Renault Scenic III 5 portes (FAD jointe)

3. Objectif et techniques mise en œuvre :

Afin de faciliter l'abordage et l'extraction de la victime, une césarisation latérale est mise en œuvre comme suit :

- Césarisation porte AR
- Césarisation porte AV
- Césarisation en partie haute du montant B (sectionnant l'alimentation de l'airbag rideau, évitant de fait, son déclenchement simultané à celui du thorax)
- Césarisation du montant B en partie basse

4. Actions réalisées initialement :

- Ecureuil en maintien tête
- Calage du véhicule

5. Conséquences :

Lors de la césarisation du montant B en partie basse, l'airbag thorax du siège conducteur s'est déclenché, soit 10 à 15 minutes après le choc principal.

6. Analyse :

- La batterie du véhicule n'a pas été débranchée car inaccessible.
- La clef carte n'a pas été retirée.
- Lors de la césarisation du montant B en partie basse, un phénomène dit « de décharge de matière » a été assimilé par le boîtier gérant les airbags comme un choc latéral, provoquant le déclenchement de l'airbag thorax.

De l'analyse de cet accident qui aurait pu avoir des conséquences pour la victime ou les sauveteurs, je tenais à vous rappeler les généralités suivantes à appliquer avant toutes actions de césarisation sur un véhicule « essence/Go ».

Règle des 6 I :

- identifier le véhicule (logo, marque...);
- inspecter le véhicule (fuite...);
- interdire (sans objet);
- immobiliser :
 - effectuer la mise à l'arrêt manuel du moteur,
 - mettre le bouton « start key » sur stop,
 - retirer la carte ou la clef et la mettre à 5 mètres minimum du véhicule,
 - actionner le frein de parc,
 - passer une vitesse.
- isoler :
 - neutraliser la ou les batteries,
 - ou retirer tous les fusibles.
- intervenir.

Il est également porté à notre connaissance une modification importante dans le déclenchement des airbags sur les nouveaux modèles de la marque Renault. En effet, le déclenchement des airbags frontaux est désormais couplé au déclenchement des airbags rideaux lors d'un choc frontal.

Les actions lors de ces interventions doivent être guidées par la volonté constante d'assurer le plus de sécurité possible aux intervenants dans le respect de nos missions de secours.

Le directeur,

Pour le DDSIS et par délégation
Le Colonel J.J. BRDELLE
Directeur départemental adjoint

Destinataires :

➤ Pour information :

- Madame la responsable du service HSCT
- Monsieur le chef du CTA/CODIS
- Mesdames et Messieurs les officiers CODIS
- Messieurs les chefs de GT

➤ Pour action :

- Messieurs les chefs de CIS pour diffusion et information des CA
- Mesdames et Messieurs les chefs de groupe, de colonne